

25 janvier 2024

Un plan de vigilance des plans d'eau pour prévenir du risque-requin

En saison estivale, la pratique des activités nautiques est importante en province Sud notamment dans le cadre d'activités libres ou de sorties organisées.

Pour assurer aux usagers une pratique sereine de leurs activités nautiques au sein des zones de Sainte-Marie, Uéré, Ricaudy, Anse-Vata et de la réserve naturelle marine de Poé (Centre d'Accueil de Poé, DEVA, Plage de Poé), la province Sud met en œuvre des dispositifs permettant d'assurer une vigilance sur les plans d'eau concernés.

Des prestataires ont ainsi été missionnés pour :

- **assurer une vigilance nautique vis-à-vis de la présence de grands requins (de plus de deux mètres),**
- **accompagner les activités nautiques sur les plans d'eau concernés,**
- **patrouiller en étant à l'affût de la présence de grands requins notamment à proximité des divers usagers (va'a, kayak, paddle, et tout type de navire à voile y compris à foil, ou de pratiquants de ski nautique).**

Dès ce **mercredi 24 janvier**, ces prestataires assureront une présence sur les plans d'eau de 8h30 à 16h30 tous les jours, week-end compris, selon les conditions météorologiques.

En cas de présence d'un grand squal, le capitaine appellera le **16 (COSS-MRCC) pour informer les autorités (sécurité civile – pompiers) et assurer le relais sur la zone.**

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.